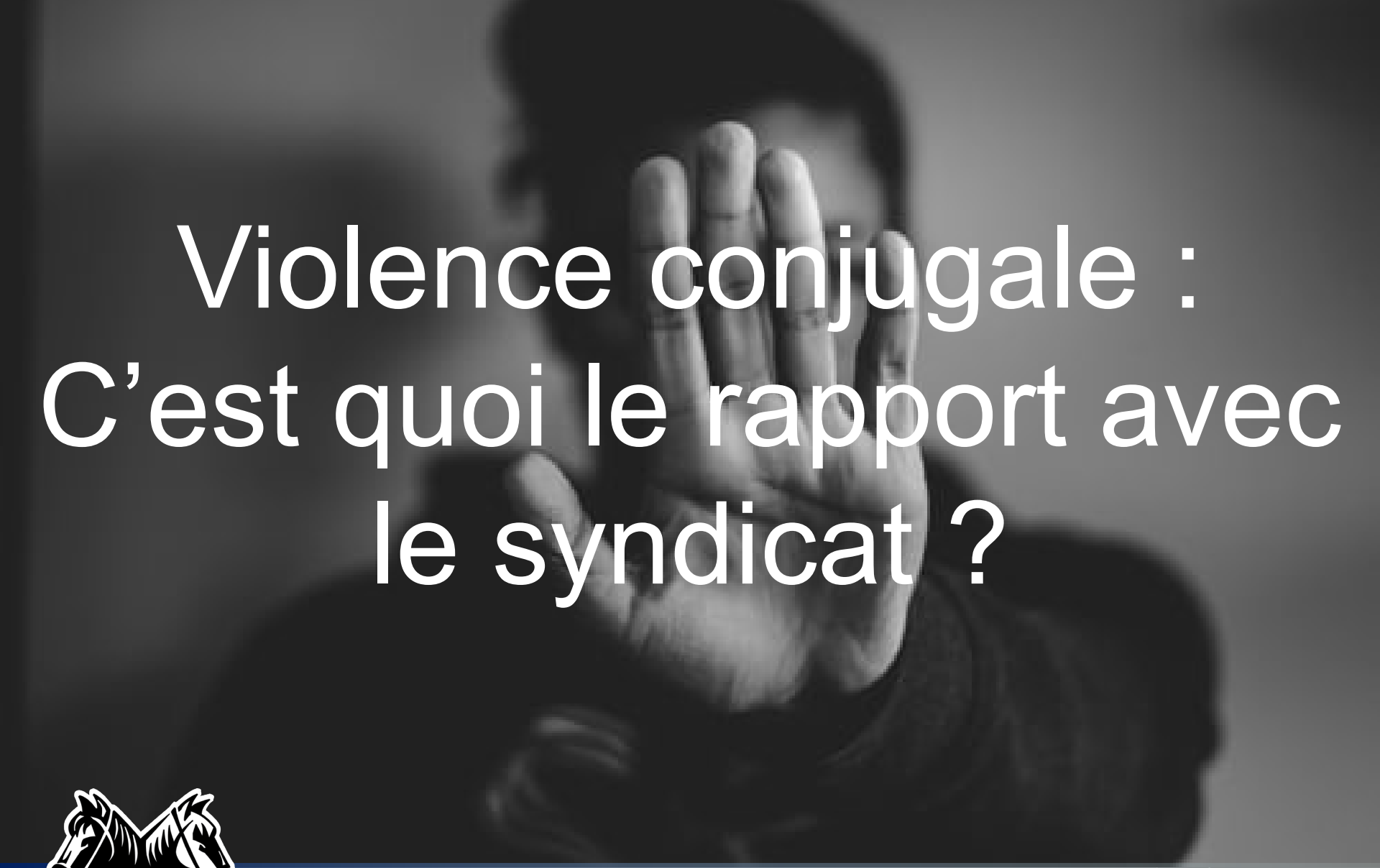

Violence conjugale : C’est quoi le rapport avec le syndicat ?

Teamsters Canada

Mariam Abou-Dib, Directrice exécutive
Nathaly Guillemette, Coordonnatrice nationale

Un enjeu syndical

“Domestic violence is not just a women’s issue, it’s a human rights issue.”

TR : « La violence conjugale n’est pas qu’un enjeu pour les femmes, il s’agit d’un enjeu relatif aux droits de la personne. »

— Emma Watson

Définition

La violence entre partenaires intimes, également connue sous le nom de violence conjugale, est une forme répandue de violence fondée sur le sexe (VFS). Elle fait référence à plusieurs formes de préjudices causés par un ou une partenaire intime, un conjoint ou une conjointe, actuel/actuelle ou ancien/ancienne.

La violence entre partenaires intimes touche des personnes de tous genres, âges, milieu socio-économique, de toutes origines raciales, ethniques, religieuses ou culturelles, quel que soit leur niveau de scolarité. Cependant, les femmes représentent la grande majorité des personnes qui subissent cette forme de violence fondée sur le sexe et celle-ci est le plus souvent perpétrée par des hommes.

Femme et Égalité des genres Canada

Cycle de la violence

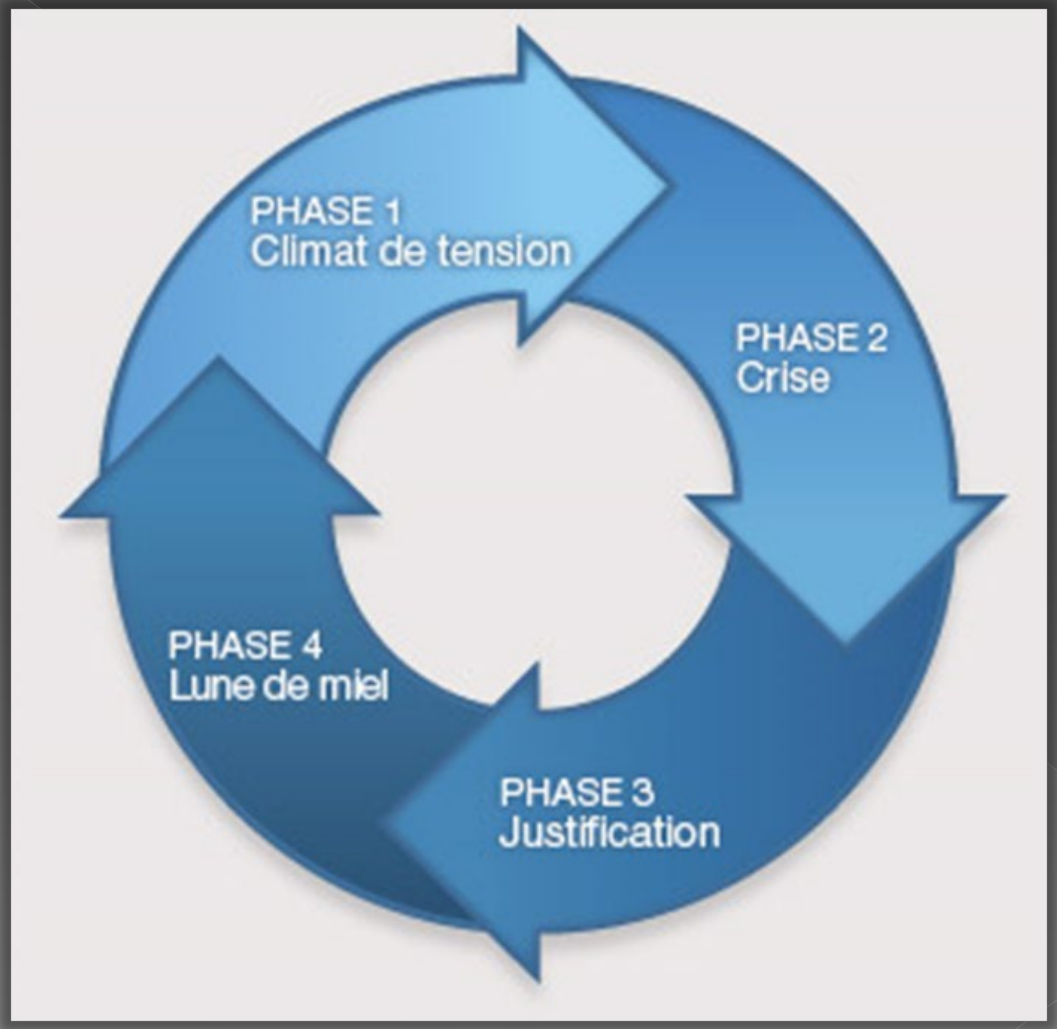

Types de violence

Quels sont les différents types de violence ?

- Physique
- Sexuelle
- Verbale / Émotionnelle
- Financière / Économique
- Technologique
- Par statut d'immigrant

Statistiques

Au Canada,

En 2021, les services de police ont dénombré 114 132 victimes de violence de la part d'un partenaire intime âgée de 12 ans et plus (344 victimes pour 100 000 personnes).

- Parmi ces victimes, 8 sur 10 (79 %) étaient des femmes et des filles, et le taux de victimisation était près de quatre fois plus élevé chez les femmes et les filles que chez les hommes et les garçons (537 par rapport à 147).
- En 2021, 90 victimes d'homicide ont été tuées par un partenaire intime. Les trois quarts (76 %) de ces victimes étaient des femmes et des filles.

Il est important de noter que cette information de Statistiques Canada ne reflètent que les cas déclarés à la police au Canada.

Lois

Qu'est-ce qui existe au niveau de la juridiction fédérale sur la violence conjugale ?

Lois

Fédéral

- Juridiction fédérale – congés
- Juridiction provinciale – congés

Lois

Tableau comparatif

Impacts

Quels sont les impacts de la violence conjugale dans le milieu de travail ?

Statistiques

Au travail,

81,9 % des personnes exposées à la violence conjugale ont rapporté des impacts négatifs au travail.

- 53% ont rapporté que la violence conjugale les suit au travail:
- - textos/appels/courriels abusifs;
- - harcèlement/traque;
- - l'abuseur se rend sur le lieu de travail;
- - l'abuseur communique avec les collègues de travail ou l'employeur;

- 37,1% des leurs collègues de travail en sont affectés.

38% des personnes exposées à la VC ont été affectées au point de ne pas pouvoir se rendre au travail.

*statistqiues canadiennes

Statistics

Au travail,

43,3 % des personnes qui vivent de la violence conjugale en ont parlé au travail et parmi elles, 81,6% en ont parlé à un ou une collègue de travail.

- 86,6 % des travailleur·euse·s croient que si le syndicat est mis au courant, il pourra agir positivement;
- 62,3 % des travailleur·euse·s croient que si l'employeur est mis au courant, il pourra agir positivement.

*statistiques canadiennes

Un enjeu syndical

Les répercussions de la violence conjugale sont présentes à la maison, mais peuvent aussi se retrouver au travail.

Il n'y a donc pas vraiment de séparation entre la maison et le travail.

Alors comment pouvons-nous aider ?

Un enjeu syndical

Les Teamsters font partie intégrante de la société canadienne, et si notre syndicat vise à garantir de meilleures conditions de travail à tou·te·s les travailleur·euse·s, notre engagement social et politique est tout aussi fondamental.

La violence conjugale est un problème de société grave qui exige toute notre attention et notre vigilance. La lutte contre la violence domestique s'inscrit directement dans les actions syndicales que nous avons toujours menées pour promouvoir l'égalité entre les hommes et les femmes.

Comment pouvons-nous agir en tant que syndicat et prendre des mesures concrètes en termes de négociation collective, de sensibilisation et de soutien aux victimes ?

Un enjeu syndical

En reconnaissant la violence conjugale comme un enjeu qui touche aussi le milieu de travail, il faut :

- Tenir l'employeur responsable de leurs obligations ;
- Négocier des clauses dans la convention collective ;
- Éduquer et sensibiliser la population ;
- Faites pression dans votre province pour obtenir de meilleures lois sur le harcèlement et la violence, qui incluront la violence sexuelle.

Un enjeu syndical

Obligation de l'employeur (Féd)

Que doit contenir une politique de prévention du harcèlement et de la violence sur le lieu de travail (féd) ?

Harcèlement et discrimination sur le lieu de travail = violence

La violence conjugale est un enjeu de santé et sécurité.

Système de responsabilité interne
Facteurs de risque
Plan de sécurité

Un enjeu syndical

La **négociation collective** est un outil très intéressant pour soutenir les victimes sur le lieu de travail. Vous pourriez **:**

- Inclure la reconnaissance de la violence conjugale comme un type de violence au travail et un problème majeur qui nécessite un soutien et des services spécifiques ;

- Obtenir un engagement de l'employeur à travailler conjointement avec le syndicat pour prévenir ce type de violence ;

Un enjeu syndical

- Négocier

· Congés spéciaux rémunérés et non rémunérés ;

· Libération syndicale pour le personnel de soutien désigné;

· Une clause de confidentialité ;

· Les dispositions d'accommodement ;

En faisant de la violence conjugale un élément important des négociations, vous envoyez un message clair de soutien aux membres victimes de violence et vous leur faites savoir que, sur le lieu de travail, leur problème sera pris au sérieux et qu'il est possible d'obtenir de l'aide.

Un enjeu syndical

Éduquer et sensibiliser

Voici quelques idées :

- Aborder la question de la violence entre partenaires intimes ;
- Fournir des informations aux victimes et aux agresseurs sur les ressources disponibles ;
- Proposer une formation aux dirigeants syndicaux et aux délégués syndicaux ;
- Parler de la violence domestique au comité de santé et de sécurité ;
- Autres idées ?

Vous n'êtes pas seul·e·s - Teamsters Canada et les ressources contre la violence conjugale de votre communauté peuvent vous aider dans ce processus.

Un enjeu syndical

Le lobbyisme et le recrutement dans votre province pour une meilleure legislation et plus d'actions

- Participez et soutenez les événements et les campagnes organisés le 6 décembre, Journée nationale de commémoration et d'action contre la violence à l'égard des femmes ;
- Participer et soutenir les marches "*Take Back the Night*" dans vos communautés ;
- Travailler avec les refuges locaux et les centres d'aide aux victimes de viol ;
- Plaider en faveur d'un plan d'action national pour mettre fin à la violence à l'égard des femmes ;
- Demander au gouvernement fédéral de mettre en œuvre les appels à la justice de l'Enquête sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées ;
- Impliquer les hommes de votre syndicat - éducation des témoins - campagne du ruban blanc.

Parlez-en !

La violence conjugale est une forme de violence fondée sur le genre.

La violence fondée sur le genre englobe diverses formes de violence qui trouvent leur origine dans une dynamique de pouvoir inégale et une discrimination fondée sur le genre.

Parlez-en !

La violence conjugale est une forme de violence fondée sur le genre.

Pouvez-vous identifier certaines des différentes formes de violence fondée sur le genre ?

Parlez-en !

Ne soyez pas un témoin passif d'abus ou de violence

Ressources

Appuyez sur le code QR pour plus d'information. Il vous amènera directement à la page Web de Teamsters Canada.

Des questions ?

Teamsters Canada

Mariam Abou-Dib, Directrice exécutive
Nathaly Guillemette, Coordonnatrice nationale